L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS. SAMEDI MATIN 16 OCTOBRE 1858.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.
EDITEURS-PROPRIETAIRES:
G. F. WEISSE. N. DUPUIS.
G. DUVERGER. S. HARBY.
Rue de Chartres, No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI MATIN, 16 OCTOBRE 1858.

Abonnés à la semaine.
Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine," à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par Vincent & Co, No 25 rue de la Douane,—Marchandises sèches, étrangères et du pays.

Par France Fernandez au coin St-Louis et Chartres, No 128 Goods et serrures.

Par N. Tugnot, à la Bourse St Louis,—Blanchisseuses, repasseuses et cuisinières.—Voiture pour ménage.

Par R. B. Sykes, au No 45, rue des Magasins—Vin de Champagne.

UN PAS DANS LA BONNE VOIE.

Il est bien certain que le dernier Message du maire de la Nouvelle-Orléans soulève plusieurs questions d'un grand intérêt, et d'un intérêt pressant même, pour la ville. Nous avons le droit de compter sur le patriotisme et le dévouement de tous ceux qui y sont engagés, pour ne pas laisser s'évaporer en voeux stériles, ce zèle de l'administration.

Nous nous réservons de revenir sur quelques unes de ces questions. Si nous ne nous engageons pas à louer toutes les idées de M. Stith, (tous ne prenons jamais d'engagements pareils avec personne), nous nous promettons d'appuyer de toutes nos forces, les réformes utiles qu'il propose, en démontrant leur bon côté ou leur insuffisance mémes telles que le maire les a conçues.

Se n'est pas le premier magistrat de la ville, seul, que nous avons à féliciter de son ardent désir d'améliorations et de progrès. Les divers comités des Conseils se sont rendus les organes de réclamations, d'observations, de recherches qui attestent, de leur part, un grand zèle et un bon vouloir qu'il faut encourager dans l'intérêt de l'avenir.

Nous avons sous les yeux, en ce moment, un rapport présenté au Conseil Commun par M. T. Théard, contrôleur, et dans lequel nous avons remarqué une série de propositions que nous ne croyons pas devoir passer sous silence.

Nous dirons, tout d'abord, sur l'ensemble de ce document, qu'il est conçu dans un bon esprit administratif et économique à la fois; que les diverses modifications sur lesquelles il insiste, et les diverses mesures dont il propose l'adoption sont empreintes d'un caractère pratique incontestable.

Naturellement, en raison de la responsabilité qui incombe à ses fonctions, M. T. Théard, se préoccupe d'un point très saillant; la possibilité d'accroître les ressources budgétaires de la ville, en recourant à des moyens qui sont le rêve de tous les constructeurs de budgets de tous les pays, c'est à dire: l'accroissement des ressources, sans augmentation des impôts, sans création d'impôts nouveaux.

Dans les vieilles sociétés, gênées par tous les systèmes politiques et économiques, à bout de combinaisons financières, ce n'est que par la ruse, par des subterfuges, par des déguisements de langage et des substitutions de mots que l'on parvient, quelquefois, à surprendre l'opinion publique, à la faire accepter comme de merveilleuses innovations de vieilles mesures bâbillées de neuf, et en définitive à multiplier les impôts et les taxes, tout en paraissant les abolir. C'est ainsi qu'on a satisfait le peuple parisien en 1820, en appelant "garde municipale" la gendarmerie; et après 1848 en baptisant "gardiens de Paris" les Sergents de Ville de la veille. C'étaient les mêmes hommes, sous un autre uniforme et avec une autre étiquette.

Dans des pays nouveaux, sans cesse en progrès, qui ont à peine commencé à définir leur position de combinaisons économiques, on peut espérer, facilement, d'arriver à des résultats véritablement pratiques, en toute franchise et sans équivoque.

Pour en revenir au rapport de M. T. Théard, nous remarquons des mesures capitales qu'il signale comme étant de nature à accroître les revenus de la Ville: la réforme du système actuel d'affermage des halles; la création d'abattoirs publics, sur ces deux objets nous laissons la parole à son rapport, après avoir dit, que, vu leur prix élevé, ces fermes ne sont accessibles qu'à un nombre limité de personnes. M. Théard s'exprime ainsi:

"Dans l'état actuel des choses et en vertu des ordonnances existantes, tout qu'un boucher, ou tout autre se disant tel, est parvenu à faire mettre son nom sur la liste du fermier, comme occupant un étal, le fermier ne peut chasser ce nom pour y en substituer un autre, aussi longtemps que le premier paie sa contribution quotidienne de 50 cents. Or que résulte-t-il de là? Que des bouchers retirés des affaires, mais qui conservent leur nom sur la liste du fermier, sous-louent à d'autres, souvent à des prix exhorbitants, les étaux, et qu'ils réalisent, ainsi, par un vrai monopole, des bénéfices considérables et illégitimes."

Bénéfices considérables, soit! illégitimes, non! Puisque la loi y autorise ces monopoleurs, les organes de la loi doit point à s'élever contre eux, ce qui fait bâmer et condamner, c'est la loi elle même, ou s'il y a pas de loi écrite, l'usage, ce qui revient au même. Ce qui s'acquiert sous la protection d'une loi ou d'un usage n'est jamais illégitimement acquis.

Que M. Théard en conclue qu'il faut détourner cette source de produits, et des mains des étaliers privilégiés les faire couler dans les caisses de la ville; c'est tout simple et c'est la conséquence de son projet. Il propose donc de louer directement les Etaux aux bouchers et autres débitans, et cette location pourrait être effectuée, en un seul jour, sur les lieux, pour tous les marchés de la ville, par l'entremise d'un encanteur. Que la communauté y trouve son compte ce n'est pas douteux; mais y trouve-t-elle que cette mesure aux termes du rapport, serait "un acte de justice."

Quant à la construction d'abattoirs publics, outre que cette innovation aurait pour effet immédiat de préserver complètement les cours-loyens, contre les miasmes comme celle qui, il y a un mois encore, avait bâmé de toutes les familles l'usage de la vaste cour, produirait au trésor de la ville un produit considérable. En calculant ce revenu à raison de 31 par tête de bœuf, 50 sous cts par tête de veau, et 30 30 cts par tête de cochon ou de mouton, et en prenant pour base la consommation du mois de septembre, c'est à dire une saison toute, M. Théard établit une recette de 3100 22 par jour, soit pour l'année 365,750 30 cts. Que si l'on élève la base au niveau de la consommation moyenne de l'année (ce que le rapport aurait du faire) cette source nouvelle de revenus produirait des proportions autrement importantes.

Ce serait donc à la fois une mesure hygiénique et économique qui nous semble mériter d'être énergiquement appuyée. Ne nous préoccupons pas, ici, de l'emplacement à affecter à cet établissement.

Nous avons à remarquer que les deux innovations proposées par M. Théard ont cet immense avantage de ne charger d'aucun impôt ni consommateur. Voilà donc qui, à ce point de vue, est bien trouvé.

Nous dirons quelques mots d'un autre point du rapport de M. Théard qui mérite également d'être signalé. Il s'agit d'une question dont l'honorable contrôleur ne paraît pas avoir entrevu toutes les difficultés de solution; il la croit simple, elle est excessivement compliquée. Cette question a déroulé tous les économistes, tous les politiques. Les hommes de théorie y ont eu beau jeu: à l'œuvre, leurs doctrines ont fait faillite. Cette question est celle de l'équilibre des taxes, de l'égalité dans l'application de l'impôt basé sur la profession en proportion pour raison le revenu. Certes, nous le rapport de la justice morale, les observations de M. Théard sont exactes: mais nous ne croyons pas, et nous ne pouvons pas croire, après toutes les expériences auxquelles nous avons assisté, après—que l'on nous excuse d'en appeler à notre propre témoignage—après toutes les études que nous avons faites sur ce sujet, et dans les antiques législations, et dans les économistes des vieilles écoles, et jusqu'aux socialistes contemporains. Il n'est rien sorti des essais tentés; il n'est rien résulté de satisfaisant et de positivement pratique pour nous de nos études sur ce sujet.

Que demande M. Théard? Que les taxes de licence soient équitablement appliquées: c'est à dire que le négociant (terme général) qui gagne cent mille piastres par an paie une taxe supérieure à celui qui ne gagne que dix mille piastres. Rien de plus juste, en matière et en théorie; rien de moins possible en pratique et en saine économie politique.—La solution de l'impôt basé strictement sur le compte est introuvable. Heureux quand on ne double pas l'injustice flagrante et malheureusement inévitable d'une mauvaise et incomplète répartition de l'impôt, d'une dégalité en capital et intérêts, la première chose à rapporter, comme le fait remarquer, d'ailleurs, M. Théard lui-même.

Tout bien pesé le rapport de l'honorable contrôleur, et en résumé, comme nous l'avons dit, sur quelques points, nous avons malheureusement le tendresse des idées qui ... notre corporation à prendre bien ... ...

Dépêches télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles d'Europe
DE TROIS JOURS PLUS RECENTES.

ARRIVEE DE L'AFRICA.

New-York, 15 octobre.—Le steamship Africa, capitaine Shannon, de la ligne anglaise, est arrivé avec des avis de Liverpool du 2 courant—trois jours plus récents que ceux apportés par le City of Baltimore.

MARCHE DES COTONS.—Liverpool, 2 octobre. Les ventes de la semaine ont été de 41,000 balles, dont 1600 pour la spéculation et 6500 pour l'exportation. La demande s'était ralentie, mais les détenteurs tenaient leurs prix fermes, en vue de la médiocrité de la récolte.

Les ventes probables, le jour du départ du steamship, ont été de 8000 balles, dont 1000 pour la spéculation et l'exportation.

Le marché en général a clôturé ferme, avec les cotes suivantes: fair Orleans 7¾d.; middling Orleans 7 3/8 d.; fair Mobile 7 9/16; middling Mobile 7 3/16 d.

Le stock en coton à Liverpool était de 498,000 balles dont 428,000 américains.

MANCHESTER.—Les avis de Manchester sont favorables. Les ventes étaient peu considérables, mais les prix sans changement.

CÉRÉALES—PROVISIONS—GRAISSE.—Les céréales lourdes en clôture; ainsi que les provisions. Lagrasse est très ferme, toutes les sortes légèrement en baisse.

CONSOLIDÉS.—Les consolidés ont fermé de 96¼ à 96 3/4.

BANQUE D'ANGLETERRE.—Le numéraire de la Banque d'Angleterre s'est accru de 157,000 liv. st. Le marché monétaire de Londres sans variations.

CABLE TRANSATLANTIQUE.—Rien de nouveau sur le cable. Les actions étaient demandées de 5/8 à 4 20 liv. st.

CUBA.—Cuba. Le gouvernement espagnol a ordonné l'importation de la graine de coton à Cuba.

NOUVELLES POLITIQUES.—Les nouvelles politiques par l'Africa sont sans importance.

BREME.—Le steamship Ar Port Gibson—Vicksburg, 15 octobre—il y a eu une légère gêne dans les environs de la ville la nuit dernière; ainsi qu'à Port Gibson.

Complément des nouvelles par l'Africa.

Liverpool, 2 octobre.—Les navires *Sultana* et *Queen City* sont arrivés d'Australie avec des cargaisons d'or.

Le steamer *Propeller*, à Galway, n'est jeté à la côte pour éviter de couler bas par suite d'une voie d'eau.

Les steamers de la nouvelle ligne de Galway touchèrent demain à St Jean [Terre-Neuve] dans leur voyage sur New-York.

FRANCE.—La reine Victoria, dans sa visite à Versailles a été reçu avec la plus grande distinction par l'empereur Alexandre.

L'empereur Napoléon doit visiter le camp de Châlons.

Le port de Vincennes doit être augmenté et fortifié à nouveau.

Huit millions de francs sont nécessaires pour compléter les travaux de Cherbourg.

ESPAGNE.—Les élections espagnoles s'annoncent devoir être orageuses.

On avait peur de crise ministérielle, mais ces craintes étaient controuvées.

VILLA FRANCA.—La compagnie russe de navigation à vapeur, a pris possession de Villa Franca.

TURQUIE.—Les émeutes contre les chrétiens en Turquie continuent.

CHINE.—La malle de la ligne anglaise, est arrivé avec des avis de Canton du 2 courant—trois jours plus récents que ceux apportés par le City of Baltimore.

Le chemin de la Chine sur l'Angleterre a baissé de 2 pour cent.

LIVERPOOL.—Le steamship Fulton est arrivé le 30 septembre de la Pacific le 1er octobre et l'Asia le 2.

Le coton fair Uplands 7 12d, Middling Uplands 7 1/4. La circulaire Richardson, Spence & Co cote la farine lourde à des prix inchangés.

Le blé est lourd et le marché généralement sans changement. Il y a eu hausse, cependant sur les sortes inférieures, et les de sortes sudd et de pays.

La graisse avait baissé, 6d. à 1 sh.

Sur les stocks américains le marché était généralement sans changement.

Baring frères & Co cotent les céréales et le blé comme fermant avec tendance à la baisse, rien à dire de 1 à 2 d. pendant la semaine.

Sucre lourd et prix plus aisés, café ferme et riz sans changement. Mais le reste du rapport était pratique, tel, du reste de 16 pentime 36 6/4 à 7 sh.

UTAH.—St Louis, 15 octobre.—La malle de Utah est arrivée à St Joseph le 5 de ce mois et annonce que les troupes allaient prendre leur quartier d'hiver le 15. Le pays jouissait d'une grande tranquillité.

CHINE AVEC LES COMMUNES.—Le *Times* de Calcutta donne les détails officiels d'un combat entre un détachement du 21 régiment de cavalerie et des Indiens Communes près de la ville de Delhi. Les Indiens ont perdu 50 hommes et 40 chevaux, et dix-neuf prisonniers. Les Indiens ont perdu 40 hommes.

ELECTIONS DANS L'OHIO.—Cincinnati, 15 octobre.—Howard, démocrate a été élu maire du district 1 à grande majorité.

INDEMNITÉ DE COSTA RICA.—On rapporte que le général Lamar a reçu des instructions de notre gouvernement pour demander satisfaction du Costa Rica, pour le massacre d'indemnisation pour le massacre d'Américains à Virgin Bay.

AMERIQUE DU SUD.—A Valparaiso, Echange projecté pour une expédition révolutionnaire contre le Pérou.

NOUVELLE-ORLEANS ET New-York.—Notre correspondant de New-York, et nous publions plus loin la communication, nous annonce une nouvelle importante: c'est d'un accord conclu entre M. Boulmonjoie, directeur de la troupe italienne de New-York, par suite duquel les deux troupes d'opéra se partageraient alternativement les représentations à New-York et à la Nouvelle-Orléans. Les deux publics y gagneront à coup sûr, et cet arrangement nous permettra de prendre Mlle Piccolomini.

M. Boulmonjoie est arrivé, aujourd'hui, mais a laissé à New-York ses artistes arrivés avec lui, à bord du *Arago*.

Correspondance particulière de l'Abeille.

New-York, le 14 octobre 1858.

Votre intelligent directeur dramatique, M. Boulmonjoie, est arrivé de France par l'Arago et après un court séjour à New-York, il est parti pour la Nouvelle-Orléans dans le dessein de faire partie des artistes engagés par lui qui attendent impatiemment la cessation de la fièvre jaune, pour se rendre, eux aussi, à leur destination.

Parmi ces artistes Madame Angele Cordier, un tenor du Théâtre Royal de Turin, un baryton, une jeune et jolie cantatrice pour votre théâtre. Elle a dix huit ans et paraît jeune et bien jeune; son physique est agréable et plein de ressources; sa taille est ronde, pressé, gracieux et flexible, et si elle a plus une voix puissante propre à transporter du chansonnet de sa salle, elle a assez de ressources en ouvrant un organe très sympathique qui se joue des difficultés de la vocalisation. Après quelques mois d'exercice, Madame Cordier, sera, selon toutes probabilité, une charmante première chanteuse d'opéra comique.

Vous ne serez pas seuls du reste à apprécier ces précieuses qualités, car il paraît positif qu'un traité a été conclu entre M. Bajetlousque et Limas, le directeur de votre théâtre de Mobile, pour un mois, contre cinq jours d'échange d'artistes. Vous nous fournirez les prima donna et nous vous donnerons Mlle Piccolomini et Labarde à la place; c'est le meilleur moyen de faire passer sous les yeux du public toutes les sommités artistiques qui se trouvent aux Etats-Unis. Mlle Piccolomini, de cette combinaison, Mitsard et ses solistes se rendent aussi à la Nouvelle-Orléans pour tenter d'imposer aux Creoles, et surtout, en louisiane, les bais masques qui durent avec les mœurs puritaines; c'est dire que les difficultés financières sont aplanies, et que votre Union sont en partie résolues. L'union agité plus accommodant et plus pratique que nombre d'autre théâtre de Mobile. Mais au théâtre, il vaut mieux avoir affaire à Dieu qu'à ses Saints.

Madame Colson s'obstine jusqu'au dernier moment un magnifique succès. Dans sa présentation d'adieu, dans la *Traviata*, le thousiasme américain a dépassé toutes les bornes. Adieu, adieu, et à ce soir de votre compatriote une avalanche de bouquets. On ira rappeler sept fois de suite pour la couvrir de fleurs au brillant et applaudissements frénétiques. Ces bravos s'adressaient à l'artiste et à la femme, à la chanteuse et à la vipère, et ils ont été mêlés de quelques ... ...

Mr. Juncker a eu sa part de bonne ... de belle soirée, et il n'a cependant chanté que tout juste pour faire désirer qu'on l'entendu. Dans le duo des *Puritains* il a rétabli autant de sentiment qu'il a rétabli ... un effet saisissant et irrésistible. M. Strakosch le directeur de cette compagnie, dit ... ce moment des représentations à Boston, dans le double but de laisser le champ libre à la compagnie Maretzek et de donner à ses artistes le temps de guérir ou de rejoindre votre. Il nous reviendront avant longtemps avec de nouveaux moyens de séduction.

Max Maretzek nous quitte lui aussi avec M. et Mme Gassier pour Philadelphie d'où il partira à la fin du mois pour la Havane. Là, man va rester seul pour la campagne d'hiver, armé de pied en cap pour mettre de ... ...

Mlle Marie Gassier est partie pour Philadelphie ... ...

Mlle Marie est âgée de vingt sept mois. M. Moreau vaunement fait publier des annonces dans tous les journaux.

Black qui demeure sur la ferme de M. Ayure, sur le chemin de Mt-Airy, avoue qu'il a vu, depuis la disparition de Marie, une petite fille qui répond au signalement de l'enfant, mais il a refusé de dire où l'on pourrait la trouver.

Zulme et Charlotte Jocelyen est blanchisseuse et demeure sur le Chemin du Bayou; déclare que Black lui a dit qu'il savait où était l'enfant et la voyait tous les jours.

Les accusés restent en prison en attendant l'instruction.

AU NORD.—Le coroner a tenu hier une enquête, à bord du bateau à vapeur D. R. Carroll, sur le cadavre de James Morgan. Verdict: tué accidentellement, par une chute d'une balle de coton, à la suite d'un glissement de la ville."—Morgan est né en Irlande et avait 40 ans.

ACCUSATION DE RAPT.—Les officiers du *Pleiades* qui vient de New-York, ont été mandés aux lieu, en arrivant à la Balise, trente des matelots qui les accusent de notre revolt. Les matelots du *Pleiades* ... ...

DÉSASTRE SUR LE LAC ONTARIO.—On écrit d'Oswego, à la date du 5 octobre que depuis la veille un ouragan violent sévit sur ce lac et que la mer, pendant toute la nuit, avait été d'une violence extrême. La goélette *Osprey*, de Buffalo, avec un chargement de bois, en partance pour Oswego, a été jetée à la côte un peu au-dessus de la ville. Le capitaine et l'équipage ont été sauvés par des sauvetages, tandis que la vieille renommée goélette *Ontario* ... ...

Le tribunal a ordonné que le coroner Julien Bushan que M. Farrell, officier spécial, accusé d'avoir, le 11 du courant, enlevé l'esclave Mary de ses maîtres qui demeurent à Mt-Airy, à Nachez. Etat du Mississippi. L'interrogatoire est fixé au 2 novembre prochain.

Juan Montez a été envoyé devant le Premier Cour de District pour avoir jeté de l'eau chaude sur Jules Frissard.—Cautionnement de $500.

Pat. Harlan, accusé d'avoir violemment assailli James Nesbit: James Burgoyne et sa femme, d'avoir battu: Benjamin Gibson Mme Burgoyne, d'avoir insulté Catherine Killeen—subirent un interrogatoire le 22 du courant.

A. O. Kelly et John Knapp ont été acquitter chacun une amende de vingt-cinq piastres—le premier, pour avoir déchargé un pistolet dans une maison de la Nile Levée et brisé les meubles; le second pour port d'armes.

John Hetzel, accusé de vol de bottes au préjudice de Mr. Leigitz, comparaîtra devant le recorder le 16 du courant.—Cautionnement de $500.

Verbel Rose n'est présenté devant le recorder sur l'affidavit de l'officier spécial Wm G. Copland qui déclare que certaines personnes ont enlevé des 8 jours d'un magasin de la rue Barrone, entre Perdido et Poydras, et que ces bijoux sont cachés dans la maison qu'habite l'accusé.—Le tribunal a ordonné une descente et fixé l'instruction au 22 du courant.

Wm Clark, accusé d'avoir grièvement blessé un nommé Hamilton, a été acquitté, le plaignant ne s'étant pas présenté en Cour.

Frederick Hurt, rue de la Commune, près Dryades, déclare que le bruit qui se fait tous les matins, chez Mme Taylor, rue Dryades, scandalise le voisinage. Le plaignant mentionne les cris des esclaves que Mme Taylor fouette ou fait fouetter. L'interrogatoire aura lieu le 23 du courant.

John B. Wills est accusé de délit et de larcin au préjudice de Mary Mayfield.

RECORDER WILTZ.—Le recorder assistant Bénit a remplacé hier le recorder Wiltz.

Vincent Sparicho a été condamné à quinze piastres d'amende pour avoir assailli Antonio Frulan.

Les autres affaires n'offrent aucun intérêt.

RECORDER LONG.—Charlotte Ollman, femme de couleur libre, a été écrouée à la demande de James P. Jackson.—Charlotte accuse le plaignant de l'avoir battu et blessée.

RECORDER ADAMS.—Baldwin, esclave de Mme Miller, est en prison, par ordre du recorder Adams. P. Jones l'accuse d'avoir volé trois échelles, six livres de peinture, quatre brosses et cinq gallons d'huile de lin.

NOMINATION D'UN CONSUL.—Nous apprenons que le président a nommé le Dr James McDowell, de Missouri, consul général à Constantinople. Le Docteur McDowell est le fils aîné de l'ancien gouverneur McDowell, de la Virginie.

FATAL ACCIDENT.—La Tribune de Mobile raconte qu'un jeune garçon, de 10 à 12 ans, le fils de Mr. Dumas, a été victime d'un accident ... ...

Pour partir de suite, 21 du courant, chez L. MARCHAND, imprimeur, encouragez ... ...

Nova Sociedade Lusitana
DE BENEFICENCIA
DE NOVA ORLEANS.

Os membros que compõem esta Sociedade ... ...

Sociedade Portugueza de Beneficencia Lusitania.
ASSEMBLEA GERAL.

Os membros que compõem esta Sociedade se reunirão segunda feira 18 do corrente, no ... ...

ALFRED MUNROE & Co.
36, rue des Magasins, vis-à-vis Grevier,
ONT reçu directement de leur manufacture par le steamship Black Warrior, un très GRAND ASSORTIMENT DE VOLIE DE

Vetements ET LINGERIE,
POUR HOMMES, JEUNES GENS et ENFANTS.

Un assortiment de
BRODIQUETS de drap noir et en couleurs;
VETEMENTS communs de fantaisie, pour tous les jeunes gens;
PANTALONS cassimir noir et de fantaisie;
VETEMENTS d'école et de toilette, pour enfants;
CHEMISES "Paint Yoke," toutes les grandeurs et qualités;
CHEMISES Shaker de Danella, Calecons et Chaussettes;
HABILLEMENTS EN CAOUTCHOUC, tous les genres;
Malles, Sacs de voyage et Parapluies.
ALFRED MUNROE & Co.
36, rue des Magasins, cor. Grevier
21 sept 1m

LUNETTES.
TOUTES les lunettes possibles et les verres les plus parfaits, pour tous les yeux.
E. DUHAMEL, 56, rue de Chartres

CHAMPAGNE supérieur—le plusieurs champagne grand vin de Rémard pour et 36 ... ...

ATTENTION.

AVIS
Dans l'affaire de "la Ville de la Nouvelle-Orléans" ... ...

POUR LA TOUSSAINT
ET LE JOUR DES MORTS.
A vendre en gros et en détail
O. LELIEVRE & Cie.
210 RUE ROYALE 210
Ainsi, le pauvre, comme le riche, pourra payer son tribut de regrets à ceux qui ne sont plus, et à peu de frais, dans l'immense assortiment ... ...

POUR LA TOUSSAINT
ONYMENTS DE TOMBEAUX.
70, rue Bourbon.
MADAME A JOURNEAU, ...

POUR LA TOUSSAINT
ONYMENTS DE TOMBEAUX.
70, rue Bourbon.
MADAME A JOURNEAU, ...

Académie Ste-Marie,
POUR LES JEUNES DEMOISELLES,
Dirigée par Mlle Victor.
BAYOU ROUGE, LAE.
LA prochaine session de cet établissement commencera le 1er octobre prochain, par la ... ...

PORTRAITS DE MORTS.
Nouveau procédé.
Les portraits de personnes mortes ... ...

ACADEMIE DE JEFFERSON.
53 rue Bienville.
Dirigée par
G. J. LORD.
Cet établissement est ouvert ... ...

Installations de Gaz.
HENDERSON & GANES,
No 100, RUE DE CANAL,
FONT en ce moment l'ouverture d'un assortiment complet de chandeliers, pendants, brûleurs, ...

Notice.
LE bureau de notre agent à Jacob's Landing ... ...

POULAIN TROUVE.
Il a été trouvé un POULAIN sur le grand ... ...

Wood. Miltenberger & Co.
Ornemens en fer.—Fabrique du Sud, 52, rue du Camp, Nile-Orléans.
GRILLAGES dans tous les genres pour cimetières, ...

TIR LEPAGE,
RUE N. LOUIS, No. 4,
TIR AU FUSIL A BALLE, AU PISTOLET ET A LA CARABINE.
CE magasin spécialiste seul, auquel les amateurs ... ...

Chlorure gazeux concentré
Et Chlorure Végétal composé
DU Dr GERMAIN HELLARD
SPÉCIFIQUES PRÉSERVATIFS ET CURATIFS DE LA FIEVRE JAUNE, VOMITS, SYNOQUE, TYPHUS, &c.
LE CHLORURE GAZEUX, employé comme désinfectant, pour assainir les appartements, salles d'hôpitaux, cales de navires, et ateliers très efficace ... ...

Sociedade Portugueza de Beneficencia Lusitania.
ASSEMBLEA GERAL.
Os membros que compõem esta Sociedade se reunirão segunda feira 18 do corrente, no ... ...

Wood. Miltenberger & Co.
Ornemens en fer.—Fabrique du Sud, 52, rue du Camp, Nile-Orléans.
GRILLAGES dans tous les genres pour cimetières, ...

B. LOPEZ,
Encaisseur de rues Chartres et Conti.
Informe le public qu'il vient d'ouvrir son bureau ... ...

COMPAGNIE D'ASSURANCE "HOPE DE LA NOUVELLE ORLEANS."
Bureau rue Canal et Passage de la Poste.
Nouvelle-Orléans, le 6 oct 1858.
A une assemblée générale de la Direction, tenue ce jour, il a été resolu ... ...

Magasins de marchandises sèches à bon marché.
THEODORE DANZIGER,
Encaisseur Robertson et Orléans,
JULIUS DANZIGER,
No 135, rue des Remparts.
ON trouve constamment ... ...

VIEUX CEPS.
CE vieux cognac ... ...

La meilleure lumière et le meilleur marché.
... ...

Avis spécial.
Nouveau de Louis Daveman
LE célèbre ... ...

MADAME COLIN
CHAISEUR DE MODES.
RUE St PHILIPPE ENCOINE RUE ROYALE
ARTICLES DE DEUIL
POUR DAMES
MADAME COLIN ... ...

TABAC.
LA BELLE CREOLE.
Ce celebre tabac extra fin (10 et 5 morceaux à la livre) ... ...

BISCUIT DE MIEL.
Ce celebre biscuit extra fin (10 et 5 morceaux à la livre) ... ...

B. TIBLIER.
Encaisseur Dumaine et Condé.
AYANT reçu une bonne part de notre grand assortiment de MARCHANDISES par le navire ... ...

C RAVELET.
No 44, rue de Chartres.
IMPORTE PAR D. BEAUVALET.
REP ... ...

LAIT ANTEPHELIQUE
Recommandé par les Sommités Médicales de Paris, ...
LIBRAIRIE FRANCAISE
Vor. HEBERT & Cie
145, rue de Chartres.
Reçu par le Black Warrior
Cherbuliez, Le Roman de la Mort, broché ... ...

Triomphe des LOTERIES DE S. S. WAN & Co.
Swan & Co continuent le Bruge de leurs
LOTERIES SANS INTERRUPTION.
Les Loteries de Swan & Co sont Regulier, et autorisées par l'Etat de la Géorgie.
La date de certaine fête pour notre maison ... ...

TABAC
LA BELLE CREOLE.
Ce celebre tabac extra fin (10 et 5 morceaux à la livre) ... ...

BISCUIT DE MIEL.
Ce celebre biscuit extra fin (10 et 5 morceaux à la livre) ... ...

B. TIBLIER.
Encaisseur Dumaine et Condé.
AYANT reçu une bonne part de notre grand assortiment de MARCHANDISES par le navire ... ...

C RAVELET.
No 44, rue de Chartres.
IMPORTE PAR D. BEAUVALET.
REP ... ...

LAIT ANTEPHELIQUE
Recommandé par les Sommités Médicales de Paris, ...
LIBRAIRIE FRANCAISE
Vor. HEBERT & Cie
145, rue de Chartres.
Reçu par le Black Warrior
Cherbuliez, Le Roman de la Mort, broché ... ...

Triomphe des LOTERIES DE S. S. WAN & Co.
Swan & Co continuent le Bruge de leurs
LOTERIES SANS INTERRUPTION.
Les Loteries de Swan & Co sont Regulier, et autorisées par l'Etat de la Géorgie.
La date de certaine fête pour notre maison ... ...